

A St Just le 19 septembre 2022.

L'inflation à 5,9% à fin août.

Nous avons eu 3,2% d'augmentation de salaire pour cette année et nous avons prévenu la direction que nous devrions revenir à la table des négociations si l'indice INSEE augmentait fortement. La direction n'a pas voulu mettre dans l'accord une clause de revoyure.

- Comme nous pouvions le redouter, **l'inflation est bien là et pour longtemps. Les prix s'envolent concernant la santé, l'énergie, les carburants, les transports, le logement, les produits alimentaires frais et de bonne qualité, les frais scolaires etc...** et ce de façon permanente, au point que les salariés doivent arbitrer entre les dépenses, et reporter des soins coûteux ou l'accès à un logement satisfaisant, ou se chauffer par exemple.
- La décision prise par l'union européenne de mettre un embargo sur le pétrole russe à cause de la guerre en Ukraine aura forcément un impact sur le prix du carburant pouvant durablement dépasser les 2€ le litre sans les remises de l'état, remise que les générations futures vont devoir payer !
- Les hausses de matières premières que nous constatons depuis des mois aura là aussi des répercussions sur le prix de nombreux produits vendus dans la grande distribution et nous en constatons tous l'augmentation.
- En ce qui concerne l'énergie notre gouvernement a décidé de bloquer les augmentations du gaz et d'électricité à 4% jusqu'à la fin de l'année. Qu'en sera-t-il pour 2023 ? selon certains économistes un foyer utilisant le gaz pour se nourrir et se chauffer cumuler à l'électricité pourrait avoir une augmentation de sa facture de plus de 500€ sur un an.



Alors oui, le salaire est vital ! L'immense majorité d'entre nous n'a **qu'une seule et unique source de subsistance, le salaire**. Parmi nous, les héritiers de fortunes familiales, les actionnaires, les rentiers n'existent pas. Bref, nous ne sommes **ni patrons ni actionnaires**. Notre vie, celle de nos familles, dépend du salaire.

Ce préliminaire est destiné à rappeler à ces messieurs les patrons qu'on ne joue pas avec le salaire comme avec un hochet, que le salaire n'est pas une question annexe. Le salaire rémunère un travail fourni pendant un temps défini dans des conditions plus ou moins favorables à l'employeur et ou aux salarié.es. Il n'est pas une récompense des mérites individuels ni un paramètre dont la variation (à la baisse ou la stagnation) est à la disposition de l'employeur. Dans le vocabulaire patronal, le salaire est un coût exorbitant. **Mais la valeur du travail fourni par les salariés fait vivre outre la société, les actionnaires. Preuve qu'il n'est pas qu'un coût, mais une source de « vie » et de profit.**

Depuis plusieurs mois, la **CGT DS Smith S^t Just** n'a eu de cesse de demander l'ouverture d'une réunion avec les dirigeants du siège. Au final, la direction France a accepté de recevoir une délégation le 15 septembre afin d'échanger. Si dans un premier temps la direction nous a dépeint un scénario catastrophe, la **FILPAC-CGT DS Smith France** rappelle que les employeurs opposent aux salariés les comptes de **l'entreprise mais que notre entreprise est membre d'un groupe, et c'est dans le groupe qu'il faut considérer les résultats, et le partage de la valeur ajoutée. Globalement, l'argent disponible va à l'effort patronal de réduction de la masse salariale, pas au développement de l'activité.** D'ailleurs, vue les annonce de notre PDG Miles ROBERT, il y a une contradiction entre ses déclarations et les propos de nos dirigeants !

La direction a fini par concéder une AG de 3% à l'ensemble de ses salarié.es français, de l'ouvrier au cadre (53,33€ brut pour un 150, 56,30€ brut pour un 160 et 59,28€ pour un 170 pour le site de S^t Just) mais uniquement dans le cadre d'une avance sur 2023 comme nous négocions sur l'inflation de l'année précédente, et une prime énergie (ex prime Macron) de 500€ pour les salaires inférieurs à 30000€ brut annuel et 250€ pour les salaires supérieurs à 30000€ mais inférieurs à 2 SMIC.

Est-ce pour autant suffisant ? Pour la **CGT DS Smith S^t Just**, **bien évidemment que non**, il y a encore beaucoup à faire pour avoir des salaires permettant aux salarié.es de vivre dignement de leur travail.

Il y a un boulot énorme sur le site de S^t Just avec notamment la négociation de notre accord **Prime de Performance (PP)** qui va vite arriver, il n'est donc pas question pour la **CGT DS Smith S^t Just** de partir seul dans un mouvement de grève qui pourrait épuiser les forces en laissant ainsi une porte ouverte à la direction pour réaliser son fantasme d'en finir avec notre accord **PP** actuel pour le calquer sur celui des autres sites DS Smith.

La **CGT DS Smith S^t Just** échangera prochainement avec l'intersyndicale pour connaître la position sur l'ensemble des sites DS Smith.

Pour finir, beaucoup de salarié.es comptaient sur la force de l'intersyndicale comme cela fût le cas le 14 juin 2021. Force est de constater qu'elle n'a pas fonctionné comme vous l'auriez voulu cette année. Ce n'est pas une raison pour tout remettre en cause, il y aura encore de belles luttes avec de belles victoires à venir dans les années futures. Cette intersyndicale est encore très jeune et a besoin de gagner en maturité. 2022 n'est pas une fin en soi mais une leçon pour mieux construire l'avenir tous ensemble.

La CGT DS Smith S^t Just.

